

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 25 (1880)  
**Heft:** 8

**Rubrik:** Nouvelles et chronique

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 18.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

de la digestion sont habitués à ce genre de nourriture, l'estomac et les gros intestins sont beaucoup plus larges que ceux des chevaux nourris avec de l'avoine. Notre ration doit donc être plus volumineuse, et comme notre système d'entretien a été reconnu pratique jusqu'ici, il n'y a pas de motif de le modifier. Comme pour la ration de vivres, nous prévoyons aussi d'autres vivres en remplacement de la ration de fourrage.

Le procédé sommaire que le projet de 1875 proposait au sujet de l'examen et du refus des fournitures contraires aux conventions ne pouvait pas obtenir notre approbation. — Il a été modifié pour éviter des conflits.

Au chapitre « entretien » les prescriptions relatives aux distributions ont été limitées à ce qu'elles ont de plus important, laissant la direction de l'ordinaire et d'autres détails au règlement de service.

#### VI. *Logement.*

Ce chapitre comprend :

1. Prescriptions sur les différentes espèces de logement.
2. Droits des troupes dans les divers logements.
3. Prestations des communes.
4. Prestations de la Confédération.
5. Surveillance des locaux et des fournitures, établissement des bons.

Au sujet des prestations des communes et de la Confédération, le règlement d'administration actuel ne prévoit aucune indemnité pour le logement des troupes chez l'habitant ou en cantonnement. Depuis une série d'années, on a, en revanche, payé une indemnité pour la paille livrée aux troupes logées dans les cantonnements. Cette indemnité s'élevait au 60 % environ des prix courants du marché.

Le nouveau projet précise mieux les diverses indemnités, soit aux communes, soit aux cantons pour l'usage des casernes affectées au service militaire par bail.

### NOUVELLES ET CHRONIQUE

Le rapport de gestion du Département militaire fédéral pour l'exercice de 1879, vient d'être distribué. Mieux ordonné et moins défectueux que celui de l'an dernier, qui s'est si gravement ressenti de la maladie puis de la mort du chef du Département, le regretté colonel Scherrer, le rapport de cette année ne présente cependant rien de saillant.

Au 31 décembre 1879 l'effectif de l'armée fédérale était le suivant :

|   | ELITE     | Effectif<br>réglementaire | Etat effectif |         |
|---|-----------|---------------------------|---------------|---------|
|   |           |                           | 1880          | 1879    |
| I <sup>re</sup> division                                    | . . . . . | 13,491                    | 17,049        | 17,031  |
| II <sup>e</sup> »   | . . . . . | 12,717                    | 14,578        | 14,419  |
| III <sup>e</sup> »  | . . . . . | 12,717                    | 12,706        | 12,397  |
| IV <sup>e</sup> »   | . . . . . | 12,717                    | 11,821        | 11,811  |
| V <sup>e</sup> »  | . . . . . | 13,491                    | 15,916        | 16,351  |
| VI <sup>e</sup> »   | . . . . . | 12,717                    | 14,806        | 14,504  |
| VII <sup>e</sup> »  | . . . . . | 12,717                    | 15,988        | 15,737  |
| VIII <sup>e</sup> »   | . . . . . | 12,717                    | 14,535        | 14,996  |
| Officiers de troupes ne faisant pas<br>partie des divisions | . . . . . | 2,104                     | 2,346         | 2,300   |
| Officiers et secrétaires d'état-major                       |           | —                         | 202           | 197     |
| Total,  |           | 105,388                   | 119,947       | 119,748 |

*Soit par armes :*

|   | Effectif<br>réglementaire | Etat effectif<br>1880 | Etat effectif<br>1879 |
|---|---------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Etat-major général et sections des chemins de fer . . . . . | 54                        | 67                    | 70                    |
| Officiers judiciaires . . . . .                             | 44                        | 35                    | 36                    |
| Infanterie . . . . .  | 77,576                    | 90,737                | 91,830                |
| Cavalerie . . . . .   | 3,412                     | 2,817                 | 2,738                 |
| Artillerie . . . . .  | 14,500                    | 17,284                | 17,107                |
| Génie . . . . .   | 4,898                     | 4,620                 | 4,109                 |
| Troupes sanitaires . . . . .                                | 4,528                     | 3,764                 | 3,395                 |
| Troupes d'administration . . . . .                          | 376                       | 623                   | 463                   |
| Total,  | 105,388                   | 119,947               | 119,748               |

**LANDWEHR**

|                                    | Effectif<br>réglementaire | Etat effectif<br>1880 | Etat effectif<br>1879 |
|------------------------------------|---------------------------|-----------------------|-----------------------|
| Infanterie . . . . .               | 77,392                    | 80,716                | 80,950                |
| Cavalerie . . . . .                | 3,396                     | 2,452                 | 2,621                 |
| Artillerie . . . . .               | 7,984                     | 8,384                 | 8,281                 |
| Génie . . . . .                    | 4,882                     | 2,281                 | 2,277                 |
| Troupes sanitaires . . . . .       | 2,982                     | 1,121                 | 1,109                 |
| Troupes d'administration . . . . . | 376                       | 62                    | —                     |
| Total,                             | 97,012                    | 95,116                | 95,338                |

Le personnel d'instruction comprend 171 hommes, tandis que l'effectif réglementaire est de 178.

Total général : 215,063 hommes.

Au sujet du rassemblement de troupes de 1879, (I<sup>re</sup> division) le rapport s'exprime suit :

« Les états-majors sont entrés au service du 2 au 4 septembre, et les troupes, du 3 au 5 du même mois, à leur cours préparatoire. La division a été concentrée le 16 septembre, avec un effectif de 9632 hommes, 1534 chevaux et 255 voitures de guerre. Les manœuvres de campagne ont été commencées le 17 septembre. L'inspection a été faite le 21 septembre par M. le colonel Hammer, président de la Confédération. Le licenciement des corps s'est effectué immédiatement après l'inspection, et le jour suivant il était terminé.

Les corps d'infanterie de la I<sup>re</sup> division de l'armée avaient sur ceux de la V<sup>e</sup> et de la II<sup>e</sup> divisions l'avantage d'avoir déjà assisté en 1877 à des manœuvres de brigade, ensorte qu'ils étaient mieux préparés à leur entrée au service. C'est à cette circonstance et au fait que les chefs et les troupes avaient déjà eu l'occasion d'apprendre à se connaître mutuellement, qu'il faut attribuer, pour une bonne part, la réussite des manœuvres de division.

Quant à l'appréciation des états-majors et des troupes, nous nous en référons aux rapports, joints aux actes, de l'inspecteur, du commandant de la division et des juges de camp. Il résulte de ce dernier rapport que les manœuvres de la division avaient été préparées avec soin, bien combinées et généralement bien exécutées, malgré les fautes qui se sont produites. L'adjonction d'une manœuvre d'école dans la progression des exercices, avec des dispositions prévues d'avance, a beaucoup contribué

à ce résultat, et cette innovation mérite d'être imitée dans les futurs cours de répétition.

L'état-major général de la division reçoit le témoignage d'avoir accompli sa tâche d'une manière distinguée, sous tous les rapports. Quant à la discipline, les troupes se sont distinguées par une observation exemplaire des convenances militaires. Les officiers et les troupes ont toujours été animés du meilleur esprit, ils ont fait preuve d'agilité et d'entrain et ils imposaient surtout aux spectateurs par un calme qui ne s'est perdu ni dans les marches, ni pendant les combats.

Quant aux manœuvres de campagne, il est à remarquer que si quelques exercices de combat ont été exécutés d'une manière absolument satisfaisante, il s'est néanmoins encore commis beaucoup de fautes tactiques. Les rapports susmentionnés signalent spécialement ces fautes, et indiquent que les moyens d'y remédier à l'avenir doivent être cherchés dans un développement tactique encore meilleur des chefs et des troupes, dans une prolongation des exercices des troupes sur le terrain et dans une exécution encore meilleure du service de sûreté, etc. Il a néanmoins été constaté que la conduite des corps de troupes combinés avait beaucoup gagné en précision, en vigueur et en intelligence depuis quelques années, et que l'on ne peut pas refuser aux corps de la 1<sup>re</sup> division de l'armée l'attribut d'être aptes au service de campagne. L'adjonction d'artillerie de position et la défense des positions par des travaux de fortification était une innovation qui a fait clairement comprendre aux troupes l'importance et la valeur des points fortifiés. On peut, il est vrai, se demander si des exercices semblables doivent être réunis aux manœuvres d'une division, ou s'ils ne doivent pas plutôt être combinés avec le cours de répétition d'une brigade ; les fautes qui ont été commises, aussi bien dans la défense que dans l'attaque des ouvrages, sont, en tout cas, la preuve que l'instruction a encore ici une importante lacune à combler. »

Le rapport renferme aussi quelques lignes sur la question pendante des fortifications. Tout d'abord il constate que « l'étude des moyens de destruction des voies de communication internationales, commencée en 1878, est achevée pour le front occidental et en partie pour le front nord ; l'exécution a pu être menée à bonne fin, au moyen du crédit supplémentaire accordé. Les études pour le reste du front nord et pour le front est, ont également été achevées ; l'exécution suivra en 1880. »

Il rappelle ensuite qu'en décembre dernier, le Conseil national avait proposé « d'inviter le Conseil fédéral à prévoir, dans les prochains budgets, un crédit convenable pour la fortification du territoire suisse, » mais que le Conseil des Etats n'a pas adhéré à cette proposition et s'est borné à exprimé « l'attente que le Conseil fédéral fera procéder de » lui-même aux études préparatoires nécessaires pour la fortification » de la Suisse, et qu'il fera, en temps utile, les propositions convenables. »

Tenant compte de cette invitation, le Département qui, depuis plusieurs années, s'occupe de la question de fortification du pays et de celle de l'acquisition de pièces de position, qui est intimement liée à la pre-

mière, a chargé les chefs des différents services de lui soumettre un programme des travaux nécessaires.

Une fois nanti de ces renseignements, le Conseil fédéral élaborera et présentera à l'Assemblée fédérale un rapport circonstancié.

Quant à l'époque de la présentation de ce rapport, le Conseil fédéral ne croit pas pouvoir la déterminer encore.

Un examen très approfondi est en effet nécessaire en présence de l'importance de la question et des sacrifices financiers qu'entraînera une fortification « bien entendue, efficace et conforme à l'art moderne de la guerre. »

---

FRIBOURG. — Le comité d'initiative du Tir fédéral, voulant être en mesure de formuler pour le 30 avril courant, auprès de la Société suisse des carabiniers, sa demande du Tir fédéral de 1881, veut préalablement s'assurer de l'appui financier de la ville et du canton. Dans ce but, il fait circuler des listes de souscription pour obtenir l'avance d'une somme de 40,000 fr., divisée en 400 actions de 100 fr. Il est fait appel dans ce but aux sentiments patriotiques de tous les enfants de la patrie fribourgeoise.

---

FRANCE. — De grandes fêtes viennent d'avoir lieu à Paris, sous les auspices de la société de géographie, en l'honneur des célèbres探索者 suédois Nordenskjold et Palander, qui ont réussi avec la *Vega* à faire le tour de l'océan arctique d'Europe en Asie. Entr'autres un grand banquet à l'Hôtel continental a réuni toutes les notabilités géographiques de France et beaucoup de représentants du nord autour des héros de la fête. On y a entendu de nombreux toasts en l'honneur de la Suède, de son noble souverain et des soutiens divers des explorations lointaines. Un des bouquets de la soirée a été une magnifique poésie scandinave du colonel Staaf, attaché militaire à la légation de Suède et Norvège, littérateur bien connu et grand poète à ses heures.

GRANDE-BRETAGNE. — Les élections au Parlement donnent un résultat inattendu. — L'opposition au gouvernement actuel obtient une grande majorité ; un ministère composé, croit-on, de MM. Gladstone, Derby, Hartington et autres sommités pacifiques remplacera probablement celui de lord Beaconsfield. Les récentes luttes soutenues par l'Angleterre en Afrique et dans l'Afghanistan, ainsi que son attitude énergique contre la Russie pendant la guerre russo-turque, ayant joué un grand rôle dans ce subit changement de majorité, les affaires diplomatiques d'Europe et surtout d'Orient en recevront un contrecoup sensible. Il faut croire cependant que les vaillantes troupes anglaises de l'Afghanistan ne seront pas les victimes de ce revirement. De son côté, la Grèce, qui négocie toujours péniblement sa rectification de frontière promise, pourrait en avoir quelque bénéfice et obtenir au moins Janina, peut-être même l'île de Chypre, et mieux encore si M. Gladstone peut tenir ses promesses.

— A la suite des dernières expériences, le gouvernement britannique paraît vouloir adopter enfin un modèle se chargeant par la culasse pour toute l'artillerie. La même tendance se remarque aux Etats-Unis, qui avaient aussi gardé le chargement par la bouche pour les pièces de campagne.